



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

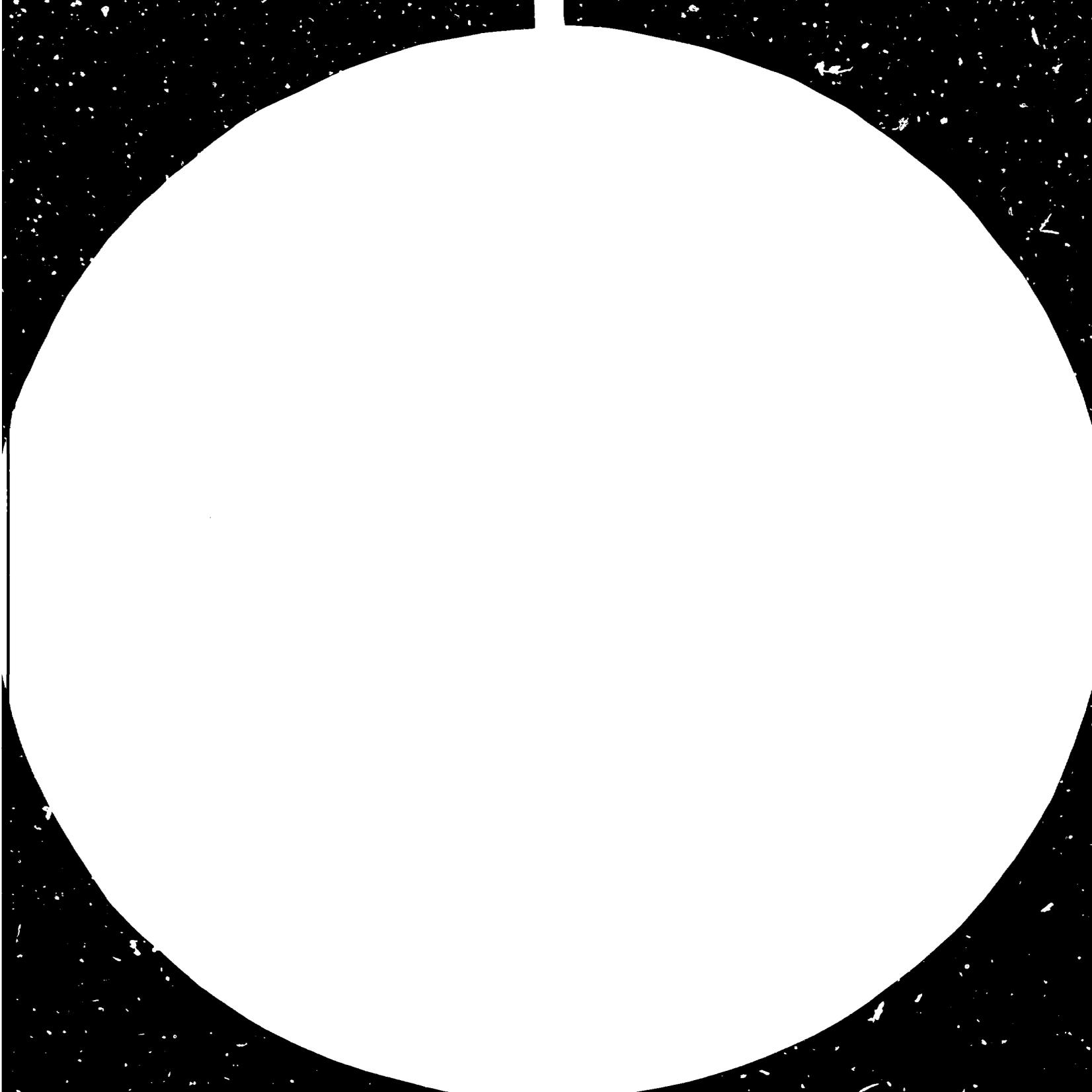
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





32



36



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010A
1963-A MICROCOPY TEST CHART NO. 2



13733-F



Distr. GENERALE

ID/CONF.5/30
23 mai 1984

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

QUATRIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI!

Vienne (Autriche), 2-18 août 1984

VUES DU GROUPE B SUR LES ORIENTATIONS A DONNER A
LA QUATRIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI *

2318

* Le présent document a été reproduit tel qu'il a été reçu. Il est disponible en anglais et en français.

VUES DU GROUPE B SUR LES ORIENTATIONS A DONNER A
LA QUATRIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI

I. OBJECTIFS FONDAMENTAUX

1. Le présent document a deux grands objectifs qui pourraient être considérés comme étant ceux de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI elle-même :

- Contribuer à la définition d'un cadre théorique pour l'analyse du rôle de l'industrialisation dans le processus de développement dans le contexte des transformations économiques mondiales et de l'ajustement intérieur (Partie II ci-après) ;
- Aider à identifier les domaines d'action prometteurs ayant une importance opérationnelle par rapport au rôle que joue l'ONUDI dans la promotion du développement industriel des pays en développement (Partie III).

Lors du débat général sur l'industrialisation des pays en développement, à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI, les problèmes seront nécessairement abordés dans une optique large. Néanmoins, il conviendrait qu'une partie importante des travaux de la Conférence soit plus précisément centrée sur les activités relevant du mandat opérationnel de l'ONUDI.

2. De l'avis du Groupe B, le développement pourrait être présenté comme le passage de formes de production traditionnelles à des formes modernes, marqué par l'augmentation de la productivité dans les secteurs agricole, industriel et des services entre lesquels les liens d'interdépendance s'accroissent. Durant ce processus, l'industrie se développe souvent plus rapidement que l'agriculture, la structure de la production et des échanges internationaux se transforme peu à peu à mesure de l'évolution de l'avantage comparatif, et de nouvelles possibilités d'emploi apparaissent.

3. L'industrialisation des pays en développement exige avant tout des politiques internes qui soient propres à favoriser l'ajustement et la croissance et tirent parti des possibilités démontrées et constantes de la spécialisation. En ce qui concerne les pays les plus démunis, ils devraient essentiellement s'attacher à surmonter les insuffisances de leur infrastructure humaine et matérielle et à développer les liens de complémentarité entre l'industrie et l'agriculture.

4. Complément essentiel des efforts propres des pays en développement, la coopération internationale a favorisé l'industrialisation de ces pays grâce aux possibilités offertes par le système d'échange et d'investissement mondial, grâce à la coopération financière internationale, notamment aux apports soutenus de ressources assorties de conditions libérales aux pays les plus démunis, et grâce au transfert de technologie. Pour que les pays en développement réalisent pleinement leur potentiel industriel, il faudra que cette coopération se poursuive en s'appuyant à la fois, selon un équilibre judicieux, sur le jeu autorégulé des mécanismes du marché et sur une coopération active entre les gouvernements.

5. Le Groupe B se félicite qu'il soit reconnu dans bon nombre des documents de l'ONUDI que les efforts propres déployés par les pays en développement, chacun individuellement et collectivement, sont le facteur essentiel qui détermine les perspectives de ces pays en matière d'industrialisation. Le Secrétariat de l'ONUDI attire aussi l'attention sur les différences frappantes dans les résultats obtenus sur le plan industriel dans les différentes parties du monde en développement. De l'avis du Groupe B, on devrait s'efforcer, à la Conférence, de tirer certaines leçons de l'expérience récente. Les documents de l'ONUDI accordent trop peu d'importance au jeu des mécanismes du marché comme moyen de permettre l'utilisation efficace des ressources en vue de l'industrialisation et, en revanche, font la part trop belle, d'une manière générale, aux propositions visant à mettre en place de nouvelles structures gouvernementales et intergouvernementales. Le Groupe B voit dans la coopération Sud-Sud un complément positif de la coopération multilatérale.

II. MUTATIONS MONDIALES ET ORIENTATION DES POLITIQUES NATIONALES

A. Mutations mondiales

6. La structure de l'économie mondiale s'est profondément modifiée ces dernières décennies. La croissance de la production et des échanges industriels au plan mondial et le schéma de spécialisation internationale qui en est résulté sont au centre de ce processus de développement dynamique. Alors que les premières vagues de la croissance industrielle ont, dans une large mesure, surtout concerné les pays développés, les profondes mutations industrielles intervenues tout récemment ont touché de près les pays en développement dont la part dans la production mondiale de produits manufacturés s'est sensiblement accrue. D'après les statistiques de l'OCDE, la part des pays en développement dans la valeur ajoutée totale de la production manufacturière des pays à économie de marché est passée d'environ 6 à 13 pour cent entre 1953 et 1975. D'après les estimations de l'ONUDI (IS.433), elle serait passée de 13 pour cent en 1975 à 16 pour cent en 1983.

7. L'activité industrielle et la croissance des pays en développement ont essentiellement été le fait d'un groupe relativement restreint de pays. En gros, neuf pays étaient à l'origine de 70 pour cent de l'augmentation de la valeur ajoutée des industries manufacturières dans l'ensemble des pays en développement entre 1966 et 1975. Cependant, l'industrialisation des pays en développement est globalement plus importante que ne le laisseraient penser de tels chiffres et le nombre de pays en développement en voie d'industrialisation ayant un certain poids sur le plan mondial, quoiqu'encore relativement restreint, s'accroît. La réussite des nouveaux pays industriels a inspiré une deuxième vague de pays en développement en voie d'industrialisation, dans le cadre d'un processus mondial de rationalisation des activités industrielles consistant à renforcer l'intensité de la production en capital et en compétences. Même dans les pays à faible revenu, la part de l'industrie dans le PIB est passée de 12 à 17 pour cent entre 1960 et 1981. Les pays les plus démunis, toutefois, devront surmonter certains obstacles fondamentaux avant de pouvoir enregistrer une croissance durable de leur secteur industriel.

8. Les forces sous-jacentes qui ont permis aux pays développés comme aux pays en développement de recueillir les fruits d'une croissance économique rapide, ces dernières années, continuent de jouer, bien que des changements

décisifs sur la scène économique internationale aient engendré de nouveaux problèmes et rendent nécessaires des ajustements.

- Depuis le début des années 70, la croissance s'est ralentie, l'instabilité de l'économie mondiale s'est accrue et -- malgré un très gros effort d'ajustement des pays développés à économie de marché et de nombre de pays en développement -- les forces poussant au protectionnisme ont partout accentué leur pression. En 1981-82, la récession mondiale a entraîné une légère contraction du volume des échanges mondiaux.
- Les années 70 ont aussi légué un héritage financier. A la suite du deuxième choc pétrolier intervenu en 1979, le brusque passage d'une période d'inflation généralisée à une période prolongée de désinflation et de hausse des taux d'intérêt réels a radicalement modifié la situation financière des pays en développement -- surtout ceux dont les emprunts visaient des objectifs qui se sont révélés irréalistes en période de récession ou étaient affectés à des utilisations non optimales ;
- Le progrès technique peut encore être, pendant longtemps, un puissant moteur de la croissance. Au cours des deux décennies écoulées, des transferts massifs de technologie ont aidé les pays moins avancés à se développer plus vite que les plus avancés. On peut penser qu'il continuera d'en être ainsi. Cependant, les progrès technologiques plus récents pourraient engendrer des problèmes d'ajustement particuliers en abaissant sensiblement les besoins en main-d'oeuvre et/ou en capital pour toute une série de processus industriels. Cela entraînera vraisemblablement une redistribution des avantages comparatifs.

9. Une forte reprise économique est aujourd'hui enclenchée dans certains pays. Des signes de redressement de l'économie mondiale se font jour. Le volume des échanges mondiaux recommence à s'accroître et les termes de l'échange s'améliorent pour les pays en développement. Pour ces pays, cela signifiera de nouvelles possibilités et de nouveaux défis à relever.

B. Orientation des politiques nationales

10. La diversité des situations et de l'expérience des pays en développement exclut la possibilité d'apporter des réponses uniformes aux difficultés décrites plus haut. Néanmoins, on peut dégager quelques grands principes communs. D'abord -- et c'est là le point de jonction théorique entre l'évolution des structures internationales et les politiques internes --, les pays en développement doivent éviter les distorsions excessives entre leurs prix intérieurs et les prix en vigueur sur le plan international.*

* De récentes études effectuées par la Banque Mondiale tendent à montrer que les pays en développement où les distorsions étaient les plus marquées -- du fait de taux de change surévalués, de restrictions commerciales, de taux d'intérêt réels négatifs ou de réglementations irréalistes sur le salaire minimum -- sont aussi ceux où l'épargne intérieure et la production par unité d'investissement étaient les plus faibles, et qui donc ont enregistré la croissance la plus lente.

11. Par conséquent, pour formuler leur politique industrielle et définir leurs objectifs politiques et sociaux, les pays en développement devraient tenir compte, tout particulièrement, des éléments suivants : grands équilibres macroéconomiques, politique commerciale et des taux de change, et mesures d'incitation internes. Ainsi, ils seraient mieux à même de connaître une croissance équilibrée et durable fondée sur une affectation rationnelle des ressources nationales et internationales. Adopter cette ligne de conduite c'est, tout en reconnaissant l'importance des exportations, prendre pleinement en compte le rôle prépondérant du marché intérieur. Cette conception intégrée du développement industriel vise à encourager l'utilisation efficace des facteurs de production de façon que les pays en développement tirent plus pleinement parti de leur avantage comparatif.

12. C'est ainsi dans une perspective tournée vers l'extérieur que toutes les stratégies d'industrialisation des pays en développement doivent s'inscrire, y compris l'action du secteur public. Les pouvoirs publics ne se contentent pas de mettre en place le cadre dans lequel s'effectue l'industrialisation mais interviennent aussi directement, dans de nombreux cas, en créant et en gérant des entreprises industrielles. S'il est impossible de dégager aucune conclusion définitive en ce qui concerne l'efficacité de ces interventions, il est certain que des entreprises industrielles publiques ne peuvent réussir que si elles sont gérées selon des principes inspirés du marché, avec le souci de l'efficacité et de la responsabilité.

13. Les possibilités offertes par la croissance et les restructurations de l'économie internationale, dans les années 50 et 60, sont peut-être plus largement reconnues aujourd'hui qu'elles ne l'étaient à l'époque. Pour que ces possibilités soient pleinement rétablies, tous les pays devront envisager certains aspects fondamentaux de la politique de développement industriel dans le contexte d'une gestion économique globale. Dans ces conditions, se replier sur des objectifs internes ne serait pas une bonne façon de réagir face au ralentissement de la croissance industrielle lié à la récente récession mondiale. La production pour les marchés intérieurs et la production pour les marchés étrangers sont complémentaires. L'expansion des exportations est un aspect important du processus de développement industriel à deux égards : elle aide à répondre aux besoins en importations liés à la production intérieure et permet de surmonter le handicap que représentent des débouchés intérieurs limités. Ainsi, les exportations soutiennent le développement de la production industrielle destinée à la consommation intérieure.

14. Le souci d'éviter les distorsions de prix excessives que peuvent engendrer des mesures d'incitation internes et les politiques commerciale et des taux de change, l'efficacité de l'affectation et de l'utilisation des ressources importées et intérieures, la structure des échanges et de la production, tous ces éléments sont liés entre eux. Tous les pays ont intérêt à appuyer pleinement les initiatives visant à défendre et améliorer le système commercial et financier multilatéral ouvert.

III. CONSEQUENCES SECTORIELLES ET OPERATIONNELLES POUR LA QUATRIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI

15. Les domaines examinés brièvement ci-après correspondent en gros aux points 5 et 6 du projet d'ordre du jour de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI. Le Groupe B estime que les trois premiers offrent des possibilités particulièrement favorables du point de vue des activités de l'ONUDI.

16. Accélération de la mise en valeur des ressources humaines. Pour nombre des pays en développement les plus démunis, l'un des grands obstacles au développement industriel réside dans le fait qu'ils n'ont pas les infrastructures humaines, éducatives et institutionnelles qui ont contribué de façon décisive à la croissance industrielle des pays en développement les plus avancés. Le Groupe B insisterait plus particulièrement sur deux principes fondamentaux : premièrement, nécessité d'accorder davantage d'importance à la mise en valeur des ressources humaines dans le cadre de l'aide fournie par l'ONUDI dans le domaine industriel, afin que les débats concernant le renforcement de cette aide se distinguent nettement de ceux concernant les responsabilités et les ressources des autres institutions de développement ; deuxièmement, nécessité d'introduire une plus grande différenciation dans l'aide accordée de façon à répondre aux besoins spécifiques des différents types de pays en développement.

17. Développement rural. L'établissement de liens mutuellement avantageux entre l'industrie et l'agriculture est essentiel pour le processus de développement. Le soutien de l'activité industrielle doit être complémentaire des actions en faveur de cet objectif fondamental qu'est l'accroissement de la productivité dans le secteur traditionnel (secteur alimentaire), surtout dans les pays les plus démunis. Ainsi, on parviendra à transformer les activités agricoles peu productives et à dégager un excédent agricole qui favorisera la croissance de la production et de l'emploi dans l'industrie. C'est l'augmentation des revenus agricoles qui détermine l'importance de la demande intérieure de produits manufacturés et le volume de l'épargne, publique et privée, prête à s'investir sous la forme de capital humain et physique. L'effort de création et de développement d'un secteur agricole viable a été le complément important de toute stratégie d'industrialisation judicieuse. Les études récentes effectuées par la Banque Mondiale sur les distorsions de prix montrent clairement le caractère complémentaire de la croissance industrielle et de la croissance agricole, ainsi que les handicaps auxquels on s'expose si on néglige le secteur agricole. Dans certains pays en développement en voie de réussir leur industrialisation, la très nette amélioration des termes de l'échange du secteur agricole a sérieusement favorisé la croissance industrielle.

18. Ainsi se trouve défini le cadre qui donne les orientations pour le renforcement des activités d'aide en faveur du développement rural, et l'ONUDI a un rôle à jouer, à cet égard, s'agissant de développer les industries liées au secteur agricole.

19. Energie. Malgré le très grand intérêt des programmes d'évaluation et de gestion de l'énergie du PNUD et de la Banque Mondiale, l'ONUDI pourrait peut-être jouer un rôle accru dans le domaine énergétique, conformément à son mandat. Son action pourrait être axée sur la planification énergétique au niveau des entreprises, l'élévation du rendement énergétique dans l'industrie et l'amélioration de la formation dans le domaine énergétique.

20. Peut-être, aussi, conviendrait-il de mieux reconnaître la nécessité de faire des différences entre les pays en développement, premièrement, dans la recherche d'un équilibre entre les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et les sources classiques (de récentes études tendant à montrer que les combustibles fossiles offriraient davantage de possibilités pour nombre de pays en développement) ; deuxièmement, pour tirer les leçons de

L'expérience des pays développés (si de très gros investissements en faveur des économies d'énergie peuvent être rentables, à moyen et long termes, dans les pays industrialisés, la situation peut être fort différente dans tel ou tel pays en développement) ; et, troisièmement, s'agissant d'essayer de développer les ressources énergétiques locales dans le contexte des priorités nationales d'ensemble.

21. Mobilisation des ressources financières. Un examen constructif de ce point serait grandement facilité par une large convergence de vues sur certains aspects. Il conviendrait, en particulier, de reconnaître :

- qu'un effort maximum d'épargne intérieure est indispensable, sans méconnaître, toutefois, la nécessité de ressources financières extérieures orientées de façon à jouer un rôle de complément et de catalyseur dans la mobilisation de l'épargne intérieure ;
- que l'accroissement des échanges mondiaux de produits manufacturés, en particulier des exportations des pays en développement, est une condition préalable essentielle de la viabilité de la position financière extérieure des pays en développement.

22. Cependant, d'autres questions ayant d'importantes conséquences sur le plan opérationnel mériteraient d'être examinées plus à fond qu'elles ne le sont dans les documents de l'ONUDI. Le Groupe B insisterait sur trois domaines étroitement liés entre eux : structure du secteur financier intérieur des pays en développement ; capacité d'autofinancement de leur secteur privé ; et, peut-être est-ce le plus important, rôle de l'investissement étranger direct. L'investissement étranger direct a joué un rôle déterminant de catalyseur en mettant à la disposition des pays en développement une combinaison unique de capital, de technologies et de compétences en matière de gestion. Et son importance pourrait s'accroître dans les années à venir, ce type d'apport présentant en outre l'avantage, pour les pays en développement, d'être "non générateur de dette". Il est aussi primordial, et on dépasse là les aspects strictement "financiers", que soient maintenues dans les pays en développement des conditions économiques propices à l'investissement, y compris l'investissement étranger. Dans cette perspective, il y a vraiment lieu de se demander si la notion avancée par l'ONUDI de bon projet dans un pays à haut risque peut être une base réaliste pour un développement sain.

23. L'ONUDI a un rôle important à jouer dans les domaines du développement industriel liés au financement -- évaluation et formulation des projets et assistance technique, d'autant qu'elle peut s'appuyer sur les activités actuelles visant à promouvoir l'investissement et sur les études de faisabilité. On peut dire que les objectifs fondamentaux de son action seraient d'aider les pays en développement à exploiter pleinement leur potentiel industriel et à se doter de capacités créatrices de richesse grâce à l'industrialisation.

24. Certes, les tensions sur la scène économique mondiale se sont accrues, ces dernières années. Néanmoins, il importe que les activités de l'ONUDI se situent dans une perspective internationale équilibrée. Il faut que soient pleinement reconnus la capacité d'ajustement global, l'aptitude démontrée par de nombreux pays en développement à éviter de fortes contraintes financières, les possibilités liées à la reprise, après la récession mondiale, ainsi que

la compétence et le rôle des institutions monétaires et financières internationales existantes dans la mobilisation des ressources financières pour le développement industriel. La conclusion du Groupe B est que le mandat de l'ONUDI ne doit pas être étendu, par delà les questions spécifiques de financement des projets industriels, aux questions monétaires et financières générales et qu'il n'y a pas lieu de créer une nouvelle institution indépendante pour financer l'industrialisation des pays en développement.

25. Potentiel scientifique et technologique. Les stratégies dans ce domaine devraient être plus différenciées (en fonction des besoins des pays en développement) et moins centralisées, et accorder moins d'importance aux technologies de pointe que ne le fait la documentation établie par le Secrétariat de l'ONUDI. S'il est vrai que toutes les dernières technologies, comme le génie génétique et la biotechnologie, offrent peut-être davantage de possibilités que les technologies traditionnelles rudimentaires et que les technologies intermédiaires, il faudra veiller à ne pas placer en elles des espoirs infondés et à ne pas opérer des investissements trop risqués.

26. Restructuration et redéploiement de l'industrie. Le Groupe B se félicite qu'il soit porté, dans les documents de l'ONUDI, une appréciation plus mesurée que précédemment sur les possibilités dans ce domaine. Il faut se réjouir, par exemple, qu'on y reconnaisse qu'il est nécessaire, pour les pays en développement, d'accroître leur capacité à gérer, développer, adapter et orienter leur développement industriel, plutôt que de chercher uniquement à se doter d'une capacité de production manufacturière. Toutefois, on continue d'y accorder trop d'importance aux approches normatives et aux interventions des pouvoirs publics. Le Groupe B doute qu'il soit possible ou souhaitable, même du point de vue de la concertation internationale des pays en développement, de créer de "meilleures structures industrielles" ou de conclure des "accords cadres provisoires" pour la coopération sectorielle. De plus, si l'on note expressément les disparités entre pays en développement, on ne va pas, comme cela serait utile, jusqu'à identifier les différents stades où en sont ces pays du point de vue de l'ajustement, des restructurations et de la croissance.

27. Dans les pays développés à économie de marché, l'ajustement s'est poursuivi même durant la récente période de récession et les secteurs industriels traditionnels ont perdu un grand nombre d'emplois. Le maintien de l'ouverture des marchés est le facteur qui a le plus fortement poussé à l'ajustement : les principaux pays en développement participant aux échanges internationaux ont vu leur part dans les importations de produits manufacturés des pays de l'OCDE passer de 3.6 pour cent en 1965-66 à plus de 9 pour cent en 1979-81. L'un des facteurs déterminants de l'accroissement des parts de marché des pays en développement a été le renforcement de leur compétitivité. Les pays du Groupe B sont attachés au maintien d'un système commercial multilatéral ouvert.

28. Transformation des matières premières. Il y a, ici, un problème de chevauchement avec les débats en cours à la CNUCED sur la transformation des matières premières. Cependant, le Groupe B est prêt à examiner cette question à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI. Il s'agit d'un aspect essentiel du développement industriel pour de nombreux pays en développement qui ne doit pas, pour autant, toujours être considéré comme un objectif à poursuivre.

29. Les pays les moins avancés et la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Ces points, bien qu'ils méritent d'être examinés attentivement chacun de leur côté, sont liés entre eux et sont liés l'un et l'autre aux points concernant les ressources humaines et le développement du secteur rural. Vu les résultats assez médiocres obtenus par les pays les moins avancés (dont la plupart se trouvent en Afrique), l'ONUDI devrait essentiellement s'attacher, dans les limites de son mandat, à dresser un inventaire des ressources, donner un avis sur les actions à entreprendre, et aider à la préparation, la mise au point et le développement des projets. Il conviendrait que, ce faisant, elle reconnaisse le rôle fondamental de l'agriculture, l'importance des infrastructures industrielles, ainsi que la capacité d'entreprise et le dynamisme du secteur privé. L'aide aux pays les moins avancés devrait être une priorité pour l'ONUDI.

30. Coopération économique entre pays en développement. Le Groupe B continue de soutenir les formes pratiques de coopération Sud-Sud et estime que l'ONUDI devrait jouer le rôle de catalyseur dans ce domaine pour le développement industriel. Le Groupe B reconnaît aussi qu'il est essentiel que les échanges Sud-Sud s'intensifient et que la coopération régionale entre pays en développement continue de se développer. Il considère que la coopération Sud-Sud doit reposer sur des politiques internes saines, éviter les arrangements coûteux qui détournent les flux commerciaux et être compatible avec des échanges multilatéraux fondés sur l'avantage comparatif. Dans son soutien à la CEPD, l'ONUDI devrait respecter le principe de l'universalité appliqué par le système des Nations Unies.

